



CERTIFICAT

N° 22562-48

ProCert SA atteste, sur la base de l'audit réalisé, que l'entreprise

Fromagerie de Chénens

Route d'Autigny 12, 1744 Chénens

remplit les exigences du standard suivant :

FROMARTE Sécurité alimentaire

Niveau supérieur

Date de l'audit : 13 février 2025

Auditeur: Jorand Nicolas

Validité du certificat: 31 mars 2027*

Décision de certification: Berne, le 31 mars 2025



ProCert AG - Organisme certificateur

Christian Wasem
Directeur du programme

Christian Döttlinger
Membre de la commission de certification



L'utilisation du certificat et du logo est basée sur les spécifications actuelles du Concept FROMARTE Sécurité alimentaire.

ID-Certificat: 119185

* Sous réserve de suspension ou de retrait de la certification entre-temps. Seul le registre officiel de ProCert (accessible sous www.procert.ch) atteste de la validité du présent certificat.